



BUDGET 2004 :

550 SUPPRESSIONS D'EMPLOI DE TITULAIRES, VERS LA MORT ANNONCÉE DE LA RECHERCHE PUBLIQUE !

(Fait à St-Cyr-l'Ecole, le 6 octobre 2003)

Mme Haighneré, Ministre de la recherche, vient de présenter publiquement le budget de son Ministère. Elle a tout à la fois annoncé une augmentation mirifique des moyens de 3,9 % et le « *maintien global de l'emploi scientifique* ». Qu'en est-il de la réalité sous ces beaux discours ?

Augmentation des moyens de 3.9% ou régression des moyens des EPST et des unités ?

En réalité, la partie réservée aux EPST (CNRS, INSERM, INRA, ...) n'augmente que de 0,9% par rapport à la loi de finance initiale de 2003, c'est-à-dire moins que l'inflation ! De nouvelles annulations 34,6 millions viennent d'être publiées au Journal Officiel (du 4 octobre 2003) et au CNRS et à l'Inserm, il est fortement question de ne pas tout verser ce qui avait été voté au budget de l'Etat ; pour l'INRA, nous ne savons pas ... En clair, le budget des labos en 2004 serait au mieux égal à celui de 2003 (qui avait déjà considérablement fondu : - 14 % à l'INRA par rapport à 2002). Tout le monde n'étant pas traité également, le Ministère recommandant aux directions d'ESPT « une amplification de la gestion par projets » pour leurs crédits.

Alors ces fameux 3,9% ? Un tour de passe-passe budgétaire qui consiste tout d'abord à augmenter massivement (+16,8%) les fonds dits « incitatifs (FNS, FRT) », c'est-à-dire ceux qui correspondent à des financements sur appels d'offres, et même à créer encore un nouveau fonds incitatif (150 Me) pour « les priorités de recherche ». Ces "Fonds", directement gérés par le gouvernement, servent principalement à assujettir les organismes publics aux visées gouvernementales et européennes, et en dernier analyse à des objectifs marchands. Ensuite, le budget inclut une multitude de mesures, notamment fiscales, en faveur du privé : aide au mécénat (sic !), financement des fondations, crédit d'impôt recherche, subventions diverses aux entreprises comme une prime du double de leurs investissements dans la recherche publique ! L'ensemble de ces mesures atteindra 1,1 milliards d'euros à comparer aux 3,7 milliards d'euros de budget pour TOUS les EPST. C'est un véritable détournement des fonds publics de recherche vers le privé. Ainsi le crédit d'impôt recherche a quasi-doublé : + 440 millions d'euros = 3/4 du budget de fonctionnement de tous les ESPT ! Ce crédit, dont aucun contrôle ne garantit qu'il sert à promouvoir la R & D, représente près du double du budget de l'INRA !

Maintien global de l'emploi scientifique ?

Il y aurait environ 1600 départs en retraite prévus pour 2004 dans les EPST. Seuls 1050 titulaires seraient recrutés pour 550 CDD de 3 à 5 ans financés sur crédits publics ! En clair, 550 postes de titulaires ITA comme chercheurs seraient ainsi supprimés, s'ajoutant aux 150 suppressions de postes de 2003 !!! « Le Monde » (28-29/09/03) parle de -25 postes chercheurs pour l'INRA. Pour les jeunes chercheurs, on assiste à une véritable précarisation des débuts de carrière : 300 bourses CIFRE (avec l'industrie) supplémentaires financées par la suppression de 300 allocations de recherche, explosion du nombre de post-docs hors statuts : +200 venant s'ajouter aux 400 de 2003, soient déjà 600 chercheurs officiellement précaires (sans compter tous les autres) en lieu et place de chargés de recherche statutaires. Répondant à une question de la CGT, Mme Guillou (DG INRA), en visite sur le centre d'Avignon, a confirmé le non-remplacement d'1/3 des postes libérés par des départs en retraite et le recours aux CDD pour "recruter" des ingénieurs et des chercheurs, ce qu'elle jugerait comme un moindre mal... La pérennité des labos est clairement dans le collimateur !

Le gouvernement signifie par-là qu'il entend s'attaquer au statut de titulaires des personnels des EPST comme le recommande instamment le Conseil Stratégique pour l'Innovation (CSI, association dont les DG du CNRS, de l'INSERM, de l'INRA sont membres et qui est pilotée par des industriels "éclairés" selon Mme Guillou). **Il n'y aurait de bonne recherche que dans l'instabilité incessante des emplois : dans la compétition, ceux qui survivront seraient les meilleurs !** A l'heure où la "durabilité" est à l'ordre du jour du gouvernement, chacun appréciera ! Comme si cela ne suffisait pas,

des facilités seront données pour recruter des contractuels sur ressources propres dans les contrats avec les partenaires (possibilité qui n'existait jusqu'alors qu'avec les contrats européens). Citons Mme la Ministre : *"L'introduction de souplesses dans les processus de recrutement, notamment avec le développement d'emplois contractuels de 3 à 5 ans dans les EPST, permettra de faciliter des recrutements de chercheurs et d'ingénieurs sur la base de projets, de développer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au sein des organismes et de donner les souplesses nécessaires pour réorienter les recherches vers les besoins prioritaires."* **Création des « intermittents » de la Recherche ?**

Les mesures annoncées constituent un tournant dans la destruction du statut de titulaire pour les personnels de recherche comme pour la liquidation des EPST. Tout cela coïncide parfaitement avec les objectifs européens de supprimer à terme nos instituts nationaux de recherche : ne plus leur donner les moyens matériels et humains d'exister, les faire éclater en les régionalisant, détourner massivement les fonds publics de la recherche publique vers les entreprises privées, déstabiliser tout ce qu'il peut y avoir de structures permanentes, durables (comme les départements ou les disciplines scientifiques par exemple), rendre les recrutements précaires, réduire les effectifs... Tout cela ne conduit-il pas à la mort programmée des EPST?

L'évolution du dispositif scientifique de l'INRA coïncide pleinement avec les orientations budgétaires

Selon Mme la Ministre : *"La révision des contrats d'objectifs conclus avec les organismes, ou leur réexamen à mi-parcours, sera l'occasion de mettre l'accent sur la structuration par projets de leur activité de recherche et l'utilisation de l'évaluation stratégique comme moyen d'orientation de leurs recherches."* En conformité, la Direction générale de l'INRA met en place - au pas de charge - une restructuration de l'INRA fondée sur des projets à 4 ans, transformant les départements en "périmètres de communautés" axés sur des objectifs et non plus sur des disciplines, et avec "évaluation des projets" tous les 4 ans aussi. Evaluation qui ne sert jamais tant que pour décider de fermetures d'unités, de services, de départements ou d'abandons de programmes.

Même les chefs de départements et "chargés de périmètres" s'inquiètent, à juste titre, dans leur "synthèse" du 01/09/03 de l'avenir de certaines recherches à l'INRA suite à ces plans de restructuration. Ils s'étonnent, notamment, d'un calendrier intenable pour des réformes bien peu discutées, et loin de faire l'objet d'un consensus. Un calendrier si pressant, des réformes dont la nature (gestion par projet et disparition des disciplines comme éléments structurant l'INRA) et l'objet collent si bien avec les plans de liquidation de la recherche publique en France, qu'on est en droit de demander à la DG où elle veut nous emmener ? Qu'en état de légitime défense, nous exigeons explications et débats avant de continuer sur cette lancée ! D'ailleurs n'est-il pas révélateur que tout débat politique sur le fond de la réforme ait été écarté, le débat ne portant plus que sur les re-découpages ?

N'attendons pas pour réagir contre cette logique de l'instable, du provisoire et du compétitif et disons stop aux projets gouvernements trop bien relayés par la Direction !

- N'est-il pas temps d'exiger du gouvernement qu'il arrête la casse de la recherche publique qui seule peut être garante d'une certaine "durabilité" et d'impartialité vis-à-vis des citoyens demandeurs de progrès social ?

- N'est-il pas temps de refuser l'étouffement de la recherche publique et de s'adresser par pétitions, fax ou mails à notre ministre et à son chef de gouvernement ? Et d'adresser à la Direction de l'INRA les manifestations de nos inquiétudes d'ici le CTP du 16 octobre ? En particulier en lui demandant d'arrêter le processus actuel de restructuration à marche forcée pour prendre le temps d'un véritable débat impliquant l'ensemble des personnels concernés.